

SÉANCE EXTRAORDINAIRE
Conseil d'établissement – École Louis-Dupire
12 mars 2026 18h30

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'établissement de l'école Louis-Dupire tenue le 12 mars 2026 à 18h30 sur l'application *Teams*.

PRÉSENTS :

Bolduc, Mathieu	Président et représentant au comité de parents
Lacroix, Dominique	Vice-présidente
Senoussi, Leila	Membre parent
Roberge, Caroline	Membre parent
Moussaoui, Ali	Membre parent
Mzaiti, Abdelhafid	Membre parent et substitut au comité de parents
Bélangier-St-Louis, Flore	Membre enseignant
Laneuville, Cynthia	Membre enseignant
Snyder, Rebekah	Membre enseignant substitut

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Dagenais, Josée	Directrice
-----------------	------------

PERSONNE INVITÉE À LA SÉANCE :

De Carufel, Chloé	Directrice adjointe
-------------------	---------------------

MEMBRES ABSENTS :

Péloquin, Sarah	Membre professionnel
Fiorito, Cynthia	Membre service de garde (SDG)

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

Le président, Mathieu Bolduc, déclare la séance ouverte. Il est 18h30. Les quorums sont atteints.

La direction est en présentiel afin de permettre la présence de public.

Il n'y a pas de public.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Un seul point a été envoyé par courriel. Point de décision : Grille-matières.

3. POINT DE DÉCISIONS

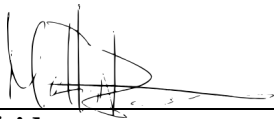
Le processus menant à l'approbation de la grille-matières a été présenté, incluant les étapes prévues dans l'éventualité où celle-ci ne serait pas approuvée.

Certains membres parents du conseil d'établissement ont exprimé le souhait d'une augmentation du temps consacré à l'enseignement de l'anglais. La direction a précisé que la grille-matières constitue une proposition relevant exclusivement de sa responsabilité et que son contenu ne peut être dicté. Elle a rappelé que son élaboration repose sur des critères institutionnels précis, soit les besoins des élèves, les priorités du projet éducatif ainsi que l'atteinte des objectifs et l'acquisition des contenus obligatoires prescrits par les programmes d'études et qu'elle ne peut être déterminée en fonction des souhaits exprimés par les parents.


La proposition de la grille-matières a été déposée et proposée par Flore Bélanger-St-Louis.

Le vote est demandé : 5 pour, 3 contre et 1 abstention

La proposition est approuvée **(01-CE-12/03/2026)**



Présidence



Direction d'établissement